

Afer Euro High Yield Afer Génération Euro High Yield

FRO01400S466

31/03/2026

 Commercialisé en 

 Étoiles Six Financial Information⁽²⁾⁽³⁾

Obligations haut rendement EUR

Orientation de gestion

Le fonds vise à réaliser une performance nette de frais, supérieure à celle de l'indice ICE BofA Euro Non-Financial High Yield Constrained Index (HEAD index), sur l'horizon de placement recommandé.

Principales caractéristiques

Date de création de la part
04/11/2024

Date de lancement de la part
04/11/2024

Société de gestion
Ofi Invest Asset Management

Forme juridique
FCP

Classification AMF
Obligations et autres titres de créances libellés en Euro

Affectation du résultat
Capitalisation et/ou distribution

Fréquence de valorisation
Journalière

Ticker Bloomberg
AFEHYAG FP

Publication des VL
www.afer.fr

Frais de gestion maximum TTC
0,24%

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation
0,25%

Indice de référence
ICE BofA Euro Non Financial High Yield Constrained Index



▶ Actif net du fonds	71,85 M€
▶ Actif net de la part	11,87 M€
▶ Valeur liquidative	103,78 €
	Fonds Indice
▶ Performance mensuelle ⁽¹⁾	-2,61% -2,74%



▶ Gérants



Maud Bert



Marc Blanc

Les équipes sont susceptibles d'évoluer



▶ Profil de risque⁽³⁾



▶ Durée de placement recommandée

Supérieur à 3 ans



▶ SFDR⁽³⁾ Article 8

	Fonds	Univers
▶ Notation ESG ⁽³⁾	6,22	6,05
▶ Couverture note ESG	89,27%	91,64%

(1) Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles sont calculées sur la base de la valeur liquidative et sont nettes de tous les frais applicables au fonds. L'indice de référence est calculé dividendes/coupons inclus. (2) Les références à un classement, un prix ou un label ne préjugent pas des résultats futurs de ces derniers/du fonds ou du gestionnaire. (3) Pour toute définition veuillez vous référer à la page « Glossaire » en fin du document.

Afer Euro High Yield Afer Génération Euro High Yield

FR001400S466

31/03/2026

► Evolution de la performance⁽¹⁾(base 100 au 04/11/2024)



► Performances cumulées⁽¹⁾

En %	Fonds	Indice	Relatif
Da*	-1,99	-1,72	-0,27
1 mois	-2,61	-2,74	0,13
3 mois	-1,99	-1,72	-0,27
6 mois	-1,19	-1,14	-0,05
1 an	2,42	2,86	-0,44
2 ans	-	-	-
3 ans	-	-	-
5 ans	-	-	-
8 ans	-	-	-
10 ans	-	-	-

*Da : début d'année

► Performances annuelles⁽¹⁾

En %	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Fonds	-	-	-	-	-	-	-	-	-	4,26
Indice	-	-	-	-	-	-	-	-	-	5,28
Relatif	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-1,02

► Performances mensuelles⁽¹⁾

%	Jan.	Févr.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	sept.	Oct.	Nov.	Déc.
2024											0,58	0,97
2025	0,18	1,09	-1,48	0,30	1,35	0,41	0,99	0,24	0,32	0,48	-0,05	0,39
2026	0,34	0,29	-2,61									

► Principaux indicateurs de risques⁽³⁾

En %	Volatilité		Perte Maximale		Délai de recouvrement		Tracking error	Ratio d'info	Ratio de sharpe	Bêta	Alpha
	Fonds	Indice	Fonds	Indice	Fonds	Indice					
1 an	2,97	2,81	-2,53	-2,77	-	-	0,95	-0,39	0,53	0,99	-0,00
3 ans	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
5 ans	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
8 ans	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
10 ans	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Source : Six Financial Information

(1)Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. La valeur d'un investissement dans l'OPC peut fluctuer à la hausse comme à la baisse. Les performances sont calculées sur la base de la valeur liquidative et sont nettes de tous les frais applicables au fonds. Le calcul de performance des indices composés de plusieurs indices est rebalancé tous les mois et prend en compte les coupons/dividendes. (3)Pour toute définition veuillez vous référer à la page « Glossaire » en fin du document.

Afer Euro High Yield Afer Génération Euro High Yield

FR001400S466

31/03/2026



Structure du portefeuille

► Répartition sectorielle^{(4)*}

En %	Fonds	Indice
Consommation cyclique	24,5	23,2
Consommation Non cyclique	17,0	14,2
Communications	15,6	18,5
Biens d'équipement	8,2	6,5
Services aux collectivités	8,0	7,4
Transport	6,8	5,1
Autres financières	6,6	5,5
Matériaux de base	6,4	6,1
Autres industries	2,0	2,8
Technologie	1,5	3,2
Immobilier	1,4	0,6
Energie	0,8	1,3
Gouvernement quasi-souverain	0,3	4,4
Gouvernement souverain et assimilé	-	0,2
Autres	-	0,9
OPC	-	-
Dispo/Liquidités investies	1,0	-

► Répartition géographique

En %	Fonds	Indice
France	19,2	21,9
Allemagne	13,8	12,2
Etats-Unis	12,1	11,9
Italie	9,6	10,2
Royaume-Uni	9,2	8,3
Espagne	7,4	5,3
Luxembourg	4,9	6,2
Suède	4,3	3,1
Pays-Bas	4,1	4,5
Irlande	2,6	0,8
Pologne	1,9	1,0
Suisse	1,8	1,1
Autres Pays	8,3	13,6
OPC	-	-
Dispo/Liquidités investies	1,0	-

► Répartition par devise (hors OPC)

En %	Fonds
EUR	100,0

► Répartition par notation long terme (hors OPC/Liquidités/Dérivés)

Perception du risque de crédit	En %	Fonds
- Risqué	AAA	-
	AA	-
	A	-
	BBB	4,6
	BB	59,8
	B	35,6
	CCC	-
	CC	-
	C	-
	D	-
+ Risqué	NR	-

► Profil / Chiffres clés⁽³⁾

Nombre d'émetteurs	176
Notation moyenne	BB
Maturité moyenne	2,34
Spread moyen	301,12
Sensibilité crédit	3,27
Sensibilité taux	3,24
Rendement au pire (%)	5,88
Rendement à maturité (%)	6

(3) Pour toute définition veuillez vous référer à la page « Glossaire » en fin du document. (4) Les valeurs et secteurs sont présentés à titre indicatif et peuvent être absents du portefeuille à certaines périodes. Ceci ne représente pas une recommandation à l'achat ou à la vente. *Pour les fonds Ofi Invest High Yield 2029, Ofi Invest High Yield 2027, FGV High Yield Euro B, Ofi Invest Euro High Yield et Afer Euro High Yield, les titres inclus dans « Autres financières » sont investis dans des sociétés immobilières. La maturité est définie à la 1ère date de call.

Afer Euro High Yield Afer Génération Euro High Yield

FR001400S466

31/03/2026



Structure du
portefeuille

▶ Répartition par rang de subordination

En %	Fonds
Senior secured	48,7
Senior preferred unsecured	30,8
Subordonnée corporate	18,4
Subordonnée T2	0,3
Autres	0,8
OPC	-
Dispo/Liquidités investies	1,0

▶ Répartition par maturité

En %	Fonds
+15 ans	0,4
10-15 ans	-
7-10 ans	-
5-7 ans	6,7
3-5 ans	21,7
1-3 ans	39,7
-1 an	30,5
OPC	-
Dispo/Liquidités investies	1,0






▶ Principaux émetteurs (hors OPC/Liquidités/Dérivés)

En %		
 GB	Allwyn Entertainment Financing (uk) Plc	1,8
 PT	Edp Sa	1,6
 FR	Iliad Sa	1,5
 LU	Cirsa Finance International Sarl	1,4
 NL	Teva Pharmaceutical Finance Netherlands li Bv	1,4

▶ Répartition par type d'émetteur*

En %	Fonds
Corporate	92,2
Financial	6,6
Government	0,3
OPC	-
Dispo/Liquidités investies	1,0

▶ Principales positions (hors OPC monétaires/Liquidités/Dérivés)⁽⁴⁾

En %		
 FR	Iliad Sa 5.625 15/02/30 Communications	1,5
 IL	Teva Pharmaceutical Finance Nether 4.375 09/05/30 Consommation Non cyclique	1,4
 DE	Cheplapharm Arzneimittel Gmbh 7.5 15/05/30 Consommation Non cyclique	1,3
 US	Stellantis Nv Perp 31/12/79 Consommation cyclique	1,2
 ES	Cirsa Finance International Sarl 4.875 15/10/31 Consommation cyclique	1,2

(4)Les valeurs et secteurs sont présentés à titre indicatif et peuvent être absents du portefeuille à certaines périodes. Ceci ne représente pas une recommandation à l'achat ou à la vente.*Pour les fonds Ofi Invest High Yield 2029, Ofi Invest High Yield 2027, FGV High Yield Euro B, Ofi Invest Euro High Yield et Afer Euro High Yield, les titres inclus dans « Financial » sont investis dans des sociétés immobilières. La maturité est définie à la 1ère date de call.

Afer Euro High Yield Afer Génération Euro High Yield

FR001400S466

31/03/2026



► Commentaire de gestion

Le choc pétrolier déclenché par la fermeture du détroit d'Hormuz renforce conjointement les risques baissiers sur la croissance et les pressions haussières sur l'inflation. Cette configuration de stagflation complique la fonction de réaction des banques centrales, contraintes d'arbitrer entre l'ancrage des anticipations d'inflation et la préservation des conditions de financement. Ce paradoxe a accentué les tensions sur les marchés obligataires avec un repositionnement rapide des anticipations de politique monétaire, avec jusqu'à quatre hausses de taux envisagées. Tous les points des courbes de taux d'intérêt souverains ont ainsi été aspirés vers le haut : le 10 allemand clôture le mois sur un niveau à 3%, le 10 français à 3.8% et le 10 ans américain à 4.3%.

Dans ce contexte, les spreads du marché du haut rendement européen s'est écarté de 75 points de base avec une nette sous-performances des CCC (+275bp) et des B (+90bp), et une surperformance des notations BB (+47bp). Le marché recule ainsi de -2.71%, pour -2.55% sur les BB, -3.07% sur le B et -3.2% sur les CCC, les BB principalement pénalisés par la hausse des taux souverains. Le Crossover (hors changement de périmètre) s'écarte de 66 bps. Sur le mois, les secteurs les plus performants ont été l'énergie (-1.1%), les biens de consommations (-1.48%), et la technologie (+1.63%), tandis que les moins bien orientés ont été les transports (-4.3%), l'immobilier (-4%) et les biens d'équipement (-3.3%).

Le marché primaire après un très bon début de mois a été stoppé net par le conflit et totalise 7.6 milliards€ de nouvelles émissions dont 4 milliards€ sur une obligation subordonnée perpétuelle sur Stellantis. Côté flux, les sorties ont été significatives, avec 10 Mds\$ de sorties sur le marché high yield européen et de 6.2mds\$ sur la partie US. Sur l'année, le marché est en décollecte de 1.3 mds\$ et de 4.8 mds\$ aux US.

Sur le mois, le positionnement du fonds a évolué notablement sur la sensibilité au marché du crédit et au marché de taux. Le beta du fonds est maintenant supérieur à 1 et le portefeuille est sur-sensible par rapport à son indice de référence.

Afer Euro High Yield Afer Génération Euro High Yield

FR001400S466

31/03/2026

► Caractéristiques additionnelles

Date de création du fonds	04/11/2024
Principaux risques	L'investissement sur le produit ou la stratégie présente des risques spécifiques qui sont présentés en détail dans le Prospectus de l'OPC disponible sur : https://www.ofi-invest-am.com/fr .
Date dernier détachement	-
Montant net dernier détachement	-
Commissaires aux comptes	KPMG
Devise	EUR (€)
Limite de souscription	12:00
Limite de rachat	12:00
Règlement	J+2
Investissement min. initial	Néant
Investissement min. ultérieur	Néant
Libellé de la SICAV	-
Libellé du compartiment	-
Valorisateur	Société Générale Paris
Dépositaire	Société Générale Paris

Afer Euro High Yield Afer Génération Euro High Yield

FR001400S466

31/03/2026

Glossaire

ALPHA	L'alpha est égal à la performance moyenne du produit, c'est à dire la valeur ajoutée du gérant après avoir retranché l'influence du marché que le gestionnaire ne contrôle pas. Ce calcul est exprimé en pourcentage.	BETA	Le Beta est un indicateur qui correspond à la sensibilité du fonds par rapport à son indice de référence. Pour un bêta inférieur à 1, le fonds sera susceptible de baisser moins que son indice, si le bêta est supérieur à 1 le fonds sera susceptible de baisser plus que son indice.	DÉLAI DE RECouvreMENT	Le délai de recouvrement (exprimé en jours) est le nombre de périodes nécessaires pour récupérer des pertes subies lors d'une perte maximum. Le critère perte maximum, affiche la perte de performance la plus importante que le fonds ait connu.
SPREAD MOYEN	Le spread moyen d'un fonds correspond à l'écart moyen de rendement entre les obligations détenues par le fonds et un indice de référence (souvent les obligations d'État). Il reflète le niveau de risque pris par le fonds par rapport à des titres considérés comme sans risque.	SRI	Le SRI (Synthetic Risk Indicator) est l'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant la durée de placement minimum recommandée.	SRRI	Le SRRI (Synthetic Risk & Reward Indicator : Indicateur de risque fondé sur la volatilité sur une période de 260 semaines). Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur. La catégorie de risque associée à cet OPC n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».
SENSIBILITÉ CRÉDIT	La sensibilité crédit d'un fonds mesure la variation de sa valeur en fonction de l'évolution des spreads de crédit des obligations détenues. Elle indique l'exposition du fonds au risque de dégradation de la qualité de crédit des émetteurs.	SENSIBILITÉ TAUX	La sensibilité taux est un indicateur permettant de mesurer la variation, à la hausse ou à la baisse, d'un prix d'une obligation ou de la valeur liquidative d'un OPCVM obligataire, induite par une fluctuation des taux d'intérêt du marché de 1%.	SFDR	La SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation) est une réglementation qui vise à promouvoir la durabilité dans le secteur de la finance en Europe. Elle propose notamment une typologie permettant de mieux identifier les actifs relevant de la finance durable, au travers de trois catégories notamment : les fonds article 6, article 8 et article 9.
RATING MOYEN	Le rating moyen d'un fonds correspond à la note de crédit moyenne pondérée des obligations détenues dans le portefeuille. Il reflète la qualité de crédit globale du fonds : plus le rating est élevé, plus le risque de défaut est faible.	RATIO D'INFORMATION	Le ratio d'information est un indicateur de la surperformance ou sous-performance d'un fonds par rapport à son indice de référence. Un ratio d'information positif indique une surperformance. Plus le ratio d'information est élevé, meilleur est le fonds. Le ratio d'information indique dans quelle mesure un fonds s'est mieux comporté qu'un indice en tenant compte du risque couru.	RATIO DE SHARPE	Le ratio de Sharpe mesure l'écart de rendement d'un portefeuille par rapport au taux de rendement d'un placement sans risque (prime de risque), divisé par un l'écart type de la rentabilité de ce portefeuille (volatilité). Un ratio de Sharpe élevé est un bon indicateur.
DURATION	La durée d'une obligation correspond à la durée de vie moyenne actualisée des ses flux financiers (intérêt et capital) et s'exprime en années.	ÉTOILES SIX FINANCIAL	La notation repose sur l'analyse du rendement et du risque de chaque fonds au sein de sa catégorie Europerformance, à partir de trois années d'historique au minimum. Un score est calculé en comparant la performance et la volatilité du fonds à celles de son indice de catégorie, puis transformé en nombre d'étoiles selon un classement en quintiles. Une notation « junior » est appliquée aux fonds disposant de 2 à 3 ans d'historique, en reliant leurs performances à celles de leur indice pour atteindre les 3 ans requis. Les catégories ou fonds jugés trop hétérogènes, insuffisamment documentés ou présentant un historique incomplet sont exclus du processus.	PERTE MAXIMALE	La perte maximale (max drawdown) correspond au rendement sur la période de placement le plus mauvais possible. Elle indique la perte maximale qu'un investisseur aurait pu subir s'il avait acheté le fonds au plus haut de la période d'observation et l'avait vendu au plus bas durant cette période.
TRACKING ERROR	L'écart de suivi (tracking error) est la mesure du risque relatif pris par un fonds par rapport à son indice de référence. Elle est donnée par l'écart type annualisé des performances relatives d'un fonds par rapport à son indice de référence. Plus elle est faible, plus le fonds possède un profil de risque proche de son indice de référence.	VOLATILITE	La volatilité désigne l'écart-type annualisé des rendements d'une série historique (fonds, indice). Elle quantifie le risque d'un fonds : elle donne une indication de la dispersion des rendements de ce fonds autour de la moyenne de ses rendements. La volatilité typique d'un fonds monétaire est inférieure à 1%. Elle est de l'ordre de 0,4% (on parle également de 40 points de base de volatilité) pour ces fonds. En revanche, la volatilité d'un fonds actions, classe d'actif plus risquée, est souvent supérieure à 10%.		

Afer Euro High Yield Afer Génération Euro High Yield

FR001400S466

31/03/2026

► Disclaimer général

Cette communication publicitaire est établie par Ofi Invest Asset Management, société de gestion de portefeuille (APE 6630Z) de droit français agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sous l'agrément n° GP92012 – n° TVA intracommunautaire FR51384940342, Société Anonyme à Conseil d'Administration au capital de 71 957 490 euros, dont le siège social est situé au 127-129, quai du Président Roosevelt 92130 Issy-les-Moulineaux, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 384 940 342. Elle ne saurait être assimilée à une activité de démarchage, à une quelconque offre de valeur mobilière ou instrument financier que ce soit ou de recommandation d'en acheter ou d'en vendre. La source des données du présent document est Ofi Invest Asset Management sauf mention contraire. Ce document contient des éléments d'information et des données chiffrées qu'Ofi Invest Asset Management considère comme fondés ou exacts au jour de leur établissement. Pour ceux de ces éléments qui proviennent de sources d'information publiques, leur exactitude ne saurait être garantie. Cette communication publicitaire ne donne aucune assurance de l'adéquation des produits ou services présentés à la situation ou aux objectifs de l'investisseur et ne constitue pas une recommandation, un conseil ou une offre d'acheter les produits financiers mentionnés. Ofi Invest Asset Management décline toute responsabilité quant à d'éventuels dommages ou pertes résultant de l'utilisation en tout ou partie des éléments y figurant. La valeur d'un investissement sur les marchés peut fluctuer à la hausse comme à la baisse, et peut varier en raison des variations des taux de change. En fonction de la situation économique et des risques de marché, aucune garantie n'est donnée sur le fait que les produits ou services présentés puissent atteindre leurs objectifs d'investissement. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Les fonds présentés dans cette communication publicitaire peuvent ne pas être enregistrés dans toutes les juridictions. Les fonds peuvent faire l'objet de restrictions à l'égard de certaines personnes ou dans certains pays en vertu des réglementations nationales applicables à ces personnes ou dans ces pays. La politique de réclamation est disponible sur le site www.ofi-invest-am.com. Le gestionnaire ou la société de gestion peut décider de cesser la commercialisation de ses organismes de placement collectif conformément à l'article 93 bis de la directive 2009/65/CE et à l'article 32 bis de la directive 2011/61/UE. Aucune reproduction, partielle ou totale, des informations contenues dans ce document n'est autorisée sans l'accord préalable de son auteur.